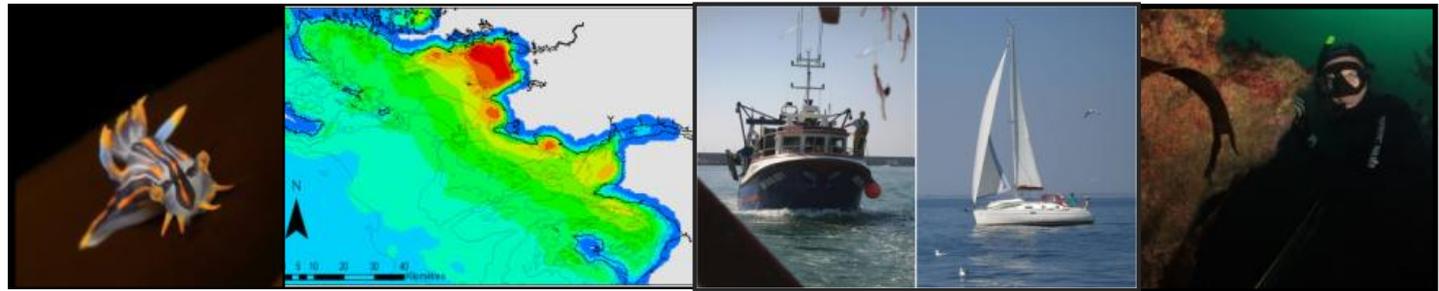




# Site Natura 2000 Plateau du Four 2<sup>ème</sup> Groupe de travail

## Projet FEAMP « PLATFORM N2000 »

FEAMP Mesure 80 « Protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin »



25 juillet 2019 – Station SNSM du Croisic





# Ordre du jour

1. Rappel de la démarche et du contexte
2. Présentation des actions (terminées/en cours)
3. Calendrier des travaux
4. Discussions libres et questions diverses

# 1. Rappel de la démarche et du contexte

---

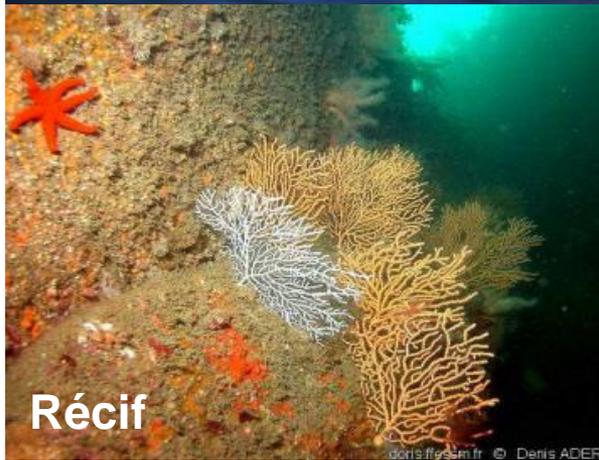
## **PLATFORM N2000 (PLATeaux Four Rochebonne aniMation Natura 2000)**

- > Partenariat COREPEM/CNPMEM
- > Animation des DOCOB des sites Natura 2000 Plateau du Four et Plateau de Rochebonne
- > Période du projet : 1<sup>er</sup> avril 2018 – 30 juin 2020
- > Appel à projet FEAMP – Mesure 80 « *Protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin* »
- > Financement FEAMP à hauteur de 75% et Etat à hauteur de 25%

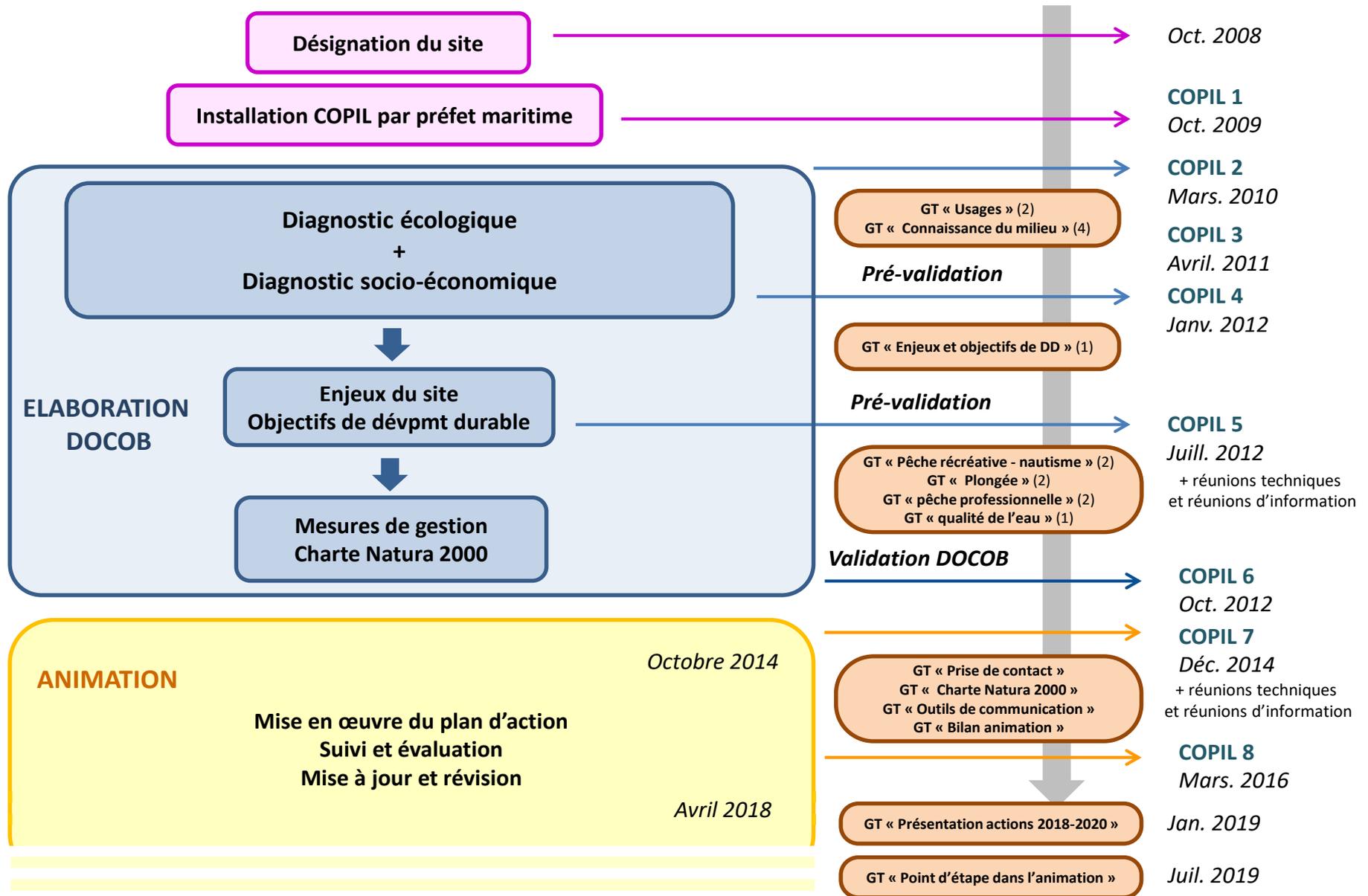


# 1. Rappel de la démarche et du contexte

## Espèces et habitats d'intérêt communautaires du site Natura 2000 du Plateau du Four (ZSC / DHFF)



# 1. Rappel de la démarche et du contexte



## 2. Présentation des actions

Objectif	Code Action	ACTION	PRIORITE
A. CONNAITRE	A1.1	Réaliser un inventaire de la faune et de la flore des habitats rocheux et intertidaux	***
	A1.2	Suivre l'état de conservation des champs de blocs intertidaux	***
	A1.3	Accompagner la mise en œuvre des suivis participatifs "laminaires" sur le Plateau du Four	**
	A1.4	Intégrer les réseaux d'observation de mammifères marins existants	*
	A1.5	Intégrer les éléments de connaissance sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire issus des travaux en cours ou à venir, les confronter aux données sur la qualité de l'eau	**
	A2.1	Réaliser des analyses d'eau en cas de bloom phytoplanktonique	**
	A2.2	Equiper un navire de pêche d'une sonde multi-paramètres afin d'avoir un suivi continu de la qualité de l'eau du site	**
	A3.1	Suivre l'évolution de la fréquentation du site par les usagers récréatifs individuels par comptages en mer	**
	A3.2	Suivre l'évolution des activités socio-économiques au sein du site et recueillir les données de perception sur le milieu	**
B. PRESERVER	B1.1	Cartographier les secteurs du récif à haute sensibilité	***
	B1.2	Participer aux études sur l'impact des arts trainants sur les fonds meubles et sur les moyens de les réduire	**
	B1.3	Accompagner le travail d'évaluation des incidences des activités de pêche professionnelle	**
	B2.1	Développer l'écoresponsabilité des usagers	***
	B2.2	Inciter les plongeurs à utiliser un mode de mouillage qui minimise l'impact sur les fonds rocheux	**
C. INTEGRER	C1.1	Partager avec les instances de concertation et acteurs qui traitent de la qualité des eaux côtières ou de l'environnement côtier	***
	C2.1	Se tenir informé des projets susceptibles d'impacter les habitats et espèces du site et apporter les informations nécessaires en cas d'évaluation de leurs incidences	***
	C3.1	Favoriser la cohérence des suivis réalisés sur le secteur Loire Vialine et au-delà ainsi que celle des mesures liées à la conservation des habitats et espèces	**
D. COMMUNIQUER	D1.1	Monter une exposition présentant le patrimoine naturel du Plateau du Four et les objectifs de Natura 2000	***
	D1.2	Etablir et appliquer un plan de communication pour faire connaître le patrimoine naturel du site et la démarche Natura 2000	***
	D1.3	Accompagner les responsables d'activités récréatives dans leur rôle d'éducateur à l'environnement marin	**
	D1.4	Organiser des opérations pédagogiques de ramassage des engins de pêche perdus	*
TOUS	E1.	Assurer l'animation de la démarche Natura 2000	***

**14 actions** retenues autour de **5 axes de travail** :

- Suivis écologiques
- Suivis des usages et activités
- Intégration aux réseaux de veille
- Communication et sensibilisation
- Animation générale



## 2. Présentation des actions

### 1- Suivis écologiques

-> Champ de blocs (partie intertidale)

#### Date des inventaires :

#### REALISÉS

- ✓ 20-21 mars 2019 : 5 quadrats sur 5 (IVR + QECB).
- ✓ 4-5 juillet 2019 : 3 quadrats sur 5 (IVR + QECB) → petits coëfs : moins de temps, station pas accessible (sous l'eau), équipes peu ou pas formées.

#### À VENIR

- ✓ 1-2 août 2019 : IVR uniquement + mise à jour de la cartographie de l'habitat « Champ de blocs ».
- ✓ 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2019 : IVR + QECB



Transmission des éléments à Maud BERNARD pour analyse, synthèse et valorisation des données →  
**Rapport final prévu pour fin 2019**

## 2. Présentation des actions

### 1- Suivis écologiques

-> Laminaires (partie subtidale)

Poursuite des suivis DCE réalisés par le MNHN et ses partenaires (ELV, Bio-Littoral) : suivis complets (2009, 2011) et suivis simplifiés annuels (2010, 2012 à 2015)

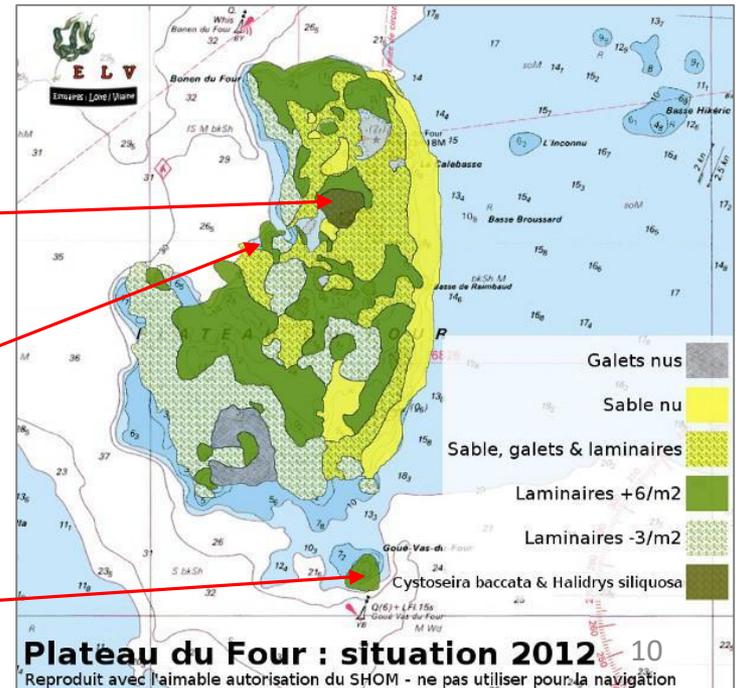
3 points à réaliser dans l'été 2019 : Four\_CYS, Four\_LHY et Goué Vas



**Four-CYS:**  
Suivi simplifié sur 2012-2015

**Four-LHY:**  
Suivi simplifié sur 2012-2015

**Goué Vas :**  
Suivi complet (DCE) sur 2009 et 2011  
Suivi simplifié en 2010 + 2012-2015



## 2. Présentation des actions

### 1- Suivis écologiques

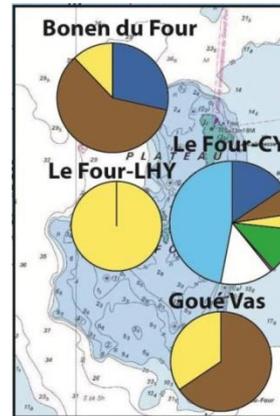
-> Laminaires (partie subtidale)

#### BILAN:

- 1<sup>re</sup> sortie : 11/07 ; Four-CYS + Four-LHY
- 2<sup>e</sup> sortie à venir sur station Goué-Vas

Transmission des données par ELV au MNHN de Concarneau (Sandrine DERRIEN-COURTEL) pour validation des inventaires →

Production du rapport final pour fin 2019 (ELV)



2011



2012



2013



2015



# 2. Présentation des actions

## 2- Suivis des usages et activités

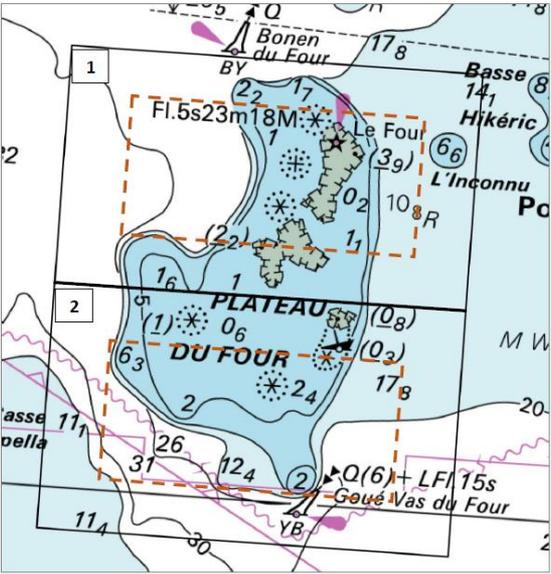
-> **Comptages *in situ*** (formulaire de spatialisation de l'activité) : types d'embarcations, position sur le site, conditions météorologiques



**COREPEM**  
Comité Régional des Pêcheurs et des  
Éleveurs Marins des Pays de Loire  
45, 1917-1 et suivants du Canal naut et de la pêche maritime

Suivi de la fréquentation du site Natura 2000 en mer « Plateau du Four »

**1 sortie = 1 formulaire**



**NOM, Prénom :** ..... **Nombre de pêcheurs à pied**  
(Zone émergée au pied du phare) :

**Téléphone :** ..... **Plais. moteur** **V** Voilier  
**Navire en route** } **PP** Pêche pros **PS** Plongée scaphandre

**Mail :** .....

**Date et heure :** .....

**Météo :**

- Ciel : Pluie  Couvert  Eclaircies  Dégagé
- Visibilité : Excellente  Légère brume  Mauvaise
- Force vent : 0-1  1-2  2-3  3-4  4-5  > 5

• Orientation vent : 

**Nombre de navires présents dans votre secteur :**

- Nav. Plaisance moteur (ou assimilé) : .....
- Voiliers : .....
- Nav. pêche professionnelle : .....
- Nav. plongée scaphandre : .....
- Autres embarcations (précisez) : .....

**Observations :**

- ➡ Indiquez sur la carte votre position et la répartition des navires observés (cf. légende)
- ➡ Indiquez au dos de cette feuille toutes autres informations utiles

L'animation du document d'objectif pour la période 2018-2020 est financée par l'Union Européenne (FEAMP)



Contact : Estelle BAUDINIÈRE – [estelle.baudiniere@corepem.fr](mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr) – 06 40 30 55 12 // 02 40 23 00 80



**Instructions pour le suivi de la fréquentation**  
**1 sortie = 1 formulaire**

- Pour faciliter le comptage le site est scindé en 2 secteurs : comptez uniquement les embarcations qui sont présentes dans votre secteur. Vous devez vous situer dans la partie centrale de votre secteur (zones en pointillées sur la carte) pour compter.
- Le décompte doit être fait à un instant donné : si des navires pêchent à la dérive en limite du site, ne comptez que ceux qui sont à l'intérieur du site au moment du comptage.
- Le comptage doit être effectué de manière régulière et systématique, afin qu'il soit représentatif de la fréquentation réelle du site. Si aucun bateau n'est présent sur le site, ou si la météo vous empêche de les distinguer correctement, remplissez quand même un formulaire en le précisant.
- Ne comptez que les navires présents à l'intérieur des limites de la carte. Des navires présents sur Basse Hikéric ou Basse Goulland ne doivent par exemple pas être comptabilisés.
- Critères de visibilité :
  - « Excellente » : vous pouvez distinguer les maisons sur la côte
  - « Légère brume » : à partir du moment où vous ne pouvez plus distinguer les maisons sur la côte
  - « Mauvaise » : visibilité inférieure à 2 miles
- Indications pour renseigner la carte :
 

Représentez les navires observés par l'un des deux symboles suivants :

  - Par un point si le navire est stoppé, en dérive ou s'il pêche à la traîne (vitesse réduite)
  - Par une flèche si le navire fait route (la flèche indique alors la direction de sa trajectoire)

Le symbole doit être complété par une inscription permettant de préciser le type d'embarcation :

  - - Votre position
  - - Symbole seul : bateau de plaisance motorisé (vedette, pneumatique, pêche promenade etc.)
  - PP - navire de pêche professionnelle
  - PS - bateau de plongée sous-marine avec scaphandre
  - V - voilier
  - Pour tout autre type d'embarcation (ex : kayak de mer, navire de passagers, vedette Affmar etc.), précisez le nom de l'embarcation à côté du symbole.
- Comptage des pêcheurs à pied de loisir observés à marée basse sur la partie émergée du Plateau du Four (secteur autour du phare) :
 

Ce comptage se fait à la jumelle, généralement 1/2h avant la marée basse lors de gros coefficients (>95). Le comptage consiste au dénombrement exhaustif des pêcheurs à pied récréatifs présents sur l'estrain. Dans de nombreux cas, il peut être difficile de différencier les pêcheurs à pied des autres usagers de l'estrain (professionnels, promeneurs, pêcheurs à la ligne...). Dans ce cas, il est nécessaire de prolonger l'observation afin d'être certain d'obtenir la bonne mesure de la fréquentation. Sur les sites très fréquentés, il est nécessaire de compter plusieurs fois afin d'éliminer au maximum les erreurs d'observation.

Un pêcheur à pied récréatif est une personne qui, présente à marée basse sur l'estrain, prélève coquillages, poissons, algues ou crustacés et ramène sa récolte dans un contenant (seau, musette...). Ne sont pas des pêcheurs à pied : les pêcheurs à la canne du bord (leurre mané, surf casting) et les pêcheurs posant à pied des engins dormants sur l'estrain (palangre, filets calés, castiers).

Contact : Estelle BAUDINIÈRE – [estelle.baudiniere@corepem.fr](mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr) – 06 40 30 55 12 // 02 40 23 00 80

L'animation du document d'objectif pour la période 2018-2020 est financée par l'Union Européenne (FEAMP)

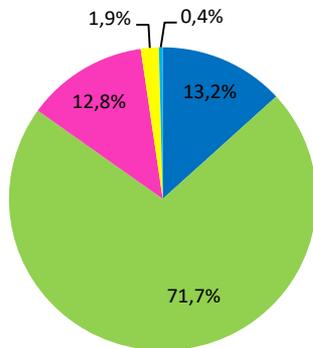


## 2. Présentation des actions

### 2- Suivis des usages et activités

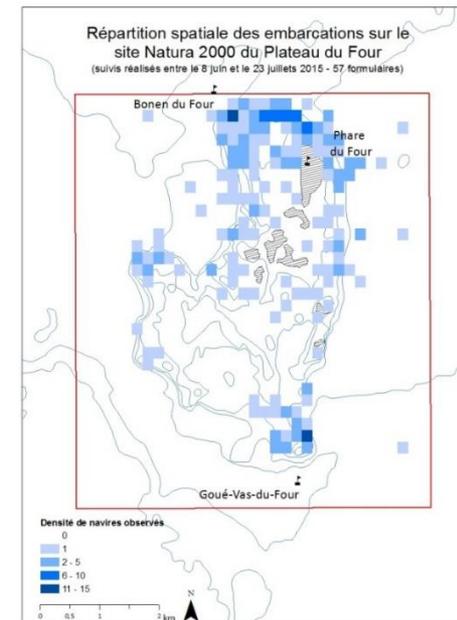
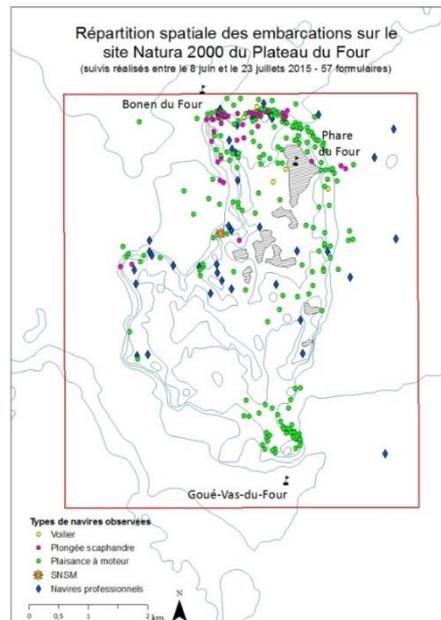
-> **Comptages *in situ*** (formulaire de spatialisation de l'activité) : types d'embarcations, position sur le site, conditions météo

**SOYEZ ACTEUR EN PARTICIPANT A CETTE MISE À JOUR !!**



- Pêche professionnelle
- Pêche plaisance
- Plongée scaphandre
- Voilier
- SNSM

Tous navires (2015)

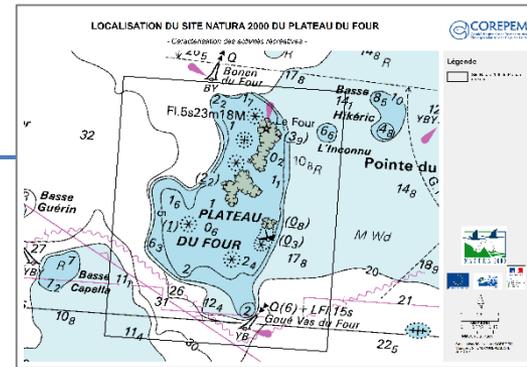


# 2. Présentation des actions

## 2- Suivis des usages et activités

-> **Enquêtes et entretiens** : Evolution de l'activité depuis 2016 ? Quelles perception du milieu ? Quelles observations ?

**SOYEZ ACTEUR EN PARTICIPANT A CETTE MISE À JOUR !!**



### Plongée scaphandre

**QUESTIONNAIRE :**

**LES ACTIVITES DE PLONGÉE SCAPHANDRE SUR LE SITE NATURA 2000 DU PLATEAU DU FOUR**

Ce questionnaire s'adresse aux plongeurs en scaphandre qui fréquentent le Plateau du Four

Ce questionnaire relatif aux activités sur le site du Plateau du Four a pour objet :

- connaître l'évolution de la pratique des activités de plongée scaphandre sur le site,
- permettre aux pratiquants de ces activités de prendre part à la mise à jour du document de gestion du site.

Il sera associé à des comptages en mer.

*La confidentialité des réponses sera respectée.  
Leur traitement ne sera effectué que dans le cadre de Natura 2000 et après validation par le comité de pilotage du site.*

### Pêche récréative et chasse sous-marine

**QUESTIONNAIRE :**

**LES ACTIVITES DE PECHE RÉCRÉATIVE SUR LE SITE NATURA 2000 PLATEAU DU FOUR**

Ce questionnaire s'adresse aux pêcheurs embarqués, pêcheurs à pied et chasseurs sous-marins qui fréquentent le Plateau du Four

Ce questionnaire relatif aux activités sur le site du Plateau du Four a pour objet :

- connaître l'évolution de la pratique des activités de pêche récréative sur le site,
- permettre aux pratiquants de ces activités de prendre part à la mise à jour du document de gestion du site.

Il sera associé à des comptages en mer.

*La confidentialité des réponses sera respectée.  
Leur traitement ne sera effectué que dans le cadre de Natura 2000 et après validation par le comité de pilotage du site.*

**Fréquentation Plateau du Four – Pêche récréative**

### Pêche professionnelle (via la méthode d'analyse des risques pêche)

**Site Natura 2000 Plateau du Four**

Acquisition de données complémentaires menée auprès des pêcheurs professionnels dans le cadre des « Analyses de risques de dégradation des habitats d'intérêt communautaire par l'activité de la pêche professionnelle »

**Métier ciblé pour l'entretien :**  
**CHALUT DE FOND À POISSONS ET À CEPHALOPODES**

ENQUÊTEUR	Erick BAILLONIÈRE		
DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN	Le / /	à	
DURÉE DE L'ENTRETIEN			
ARMATEUR / PATRON	NOM :	Prénom :	
	TE :	Email :	
NAVIÈRE	NOM :	Numéro d'immatriculation :	
	Port d'attache :	Capacité de pêche :	
	Engin (DMS) :	Engin (DMS) :	

Informations complémentaires / commentaires :

# 2. Présentation des actions

## 3 – Intégration dans les réseaux de veille

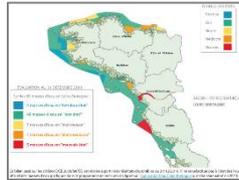
### \* POLITIQUES PUBLIQUES

DCSMM



Crédits : AFB

DCE



Crédits : Ifremer

### \* PROGRAMME / ETUDES

DIETE (Ifremer)



### \* MANIFESTATIONS NAUTIQUES



Crédits : jet-evasion.net

Crédits : FFPM

### \* EMR / EXTRACTIONS DE GRANULATS



### \* OBSERVATIONS OPPORTUNISTES : mammifères marins, habitats, déchets, etc.



### + SOLlicitations DIVERSES : usagers, services de l'Etat...

# 2. Présentation des actions

## 4 - Communication & Sensibilisation

-> Mise à jour de la plaquette d'information sur la démarche Natura 2000 et la richesse du site

### Plaquette 2012



**Natura 2000 en mer**  
Site du Plateau du Four



**Ensemble, agissons pour préserver ses richesses !**

**• Qu'est ce que Natura 2000 ?**  
Un réseau européen de sites au sein desquels un certain nombre d'espèces et d'habitats naturels doivent être préservés, dans le but d'éviter la perte de biodiversité contenée dans les océans. Les exigences économiques, sociales et culturelles sont également prises en compte, dans une logique de développement durable.

**• Comment sont désignés les sites Natura 2000 marins ?**  
Dès lors suivant des critères scientifiques, les sites Natura 2000 marins attribuent une part importante des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire.

"Un habitat naturel communautaire a un aspect physique (un rocher ou un banc de sable par exemple) ou bien plusieurs des aspects, comme un régime, un courant, ..."

**• Le site du Plateau du Four**  
Situé au large de la presqu'île de Guérande, le Plateau du Four constitue un secteur de hauts-fonds d'une grande richesse (le contexte hydrodynamique (panaches de la Loire et de la Vilaine) et la présence de **ripipédés** favorisent le développement d'une flore typique de ce secteur Est de la Bretagne Sud), ainsi que d'une faune riche. Le site est par ailleurs fréquenté de façon occasionnelle par des mammifères marins.

La diversité des activités qui se déroulent sur et autour du plateau témoigne de son intérêt : pêche professionnelle, pêche de loisir, plongée sous-marine, plaisance, etc.

**Des habitats naturels...**  
Le périmètre du site englobe un plateau rocheux peu profond, comé sur un talus vertical qui plonge sur des fonds sableux et sablo vaseux.  
Les fonds rocheux sont largement colonisés par de grandes algues brunes : les laminaires. Ces véritables forêts sous-marines sont le siège d'une importante production primaire. Leur structure particulière en fait un lieu de refuge, de nourrissage ou de nurserie pour de nombreuses espèces.

**Des espèces...**  
En plus de la multitude d'espèces associées aux habitats naturels, le site fait l'objet d'une fréquentation occasionnelle par le grand dauphin et le morse commun. Le dauphin commun croise également, dans ces eaux.

**Et des hommes !**  
Situé à proximité de la côte, le site attire de nombreuses activités humaines.  
Des pêcheurs professionnels posent leurs engins (bormans (galangres, câviers) sur le plateau rocheux tandis que des engins traînants (chalut, dragage) sont utilisés aux alentours de celui-ci, sur les fonds meubles.  
Les pêcheurs récréatifs y pratiquent pêche à la ligne, chasse sous-marine ou encore la pêche à pied. Le char de l'eau attire les plongeurs sous-marins, qui viennent apprécier la richesse de ses fonds.  
D'autres activités se situent à proximité du site : projets d'énergies renouvelables, trafic maritime, activités portuaires etc.

**• Comment est mis oeuvre Natura 2000 sur le Plateau du Four ?**  
1. Tout commence par la réalisation d'un diagnostic du site. Un diagnostic écologique d'une part, pour identifier et décrire les habitats naturels présents. Un diagnostic socio-économique d'autre part, pour caractériser les activités humaines.  
2. Le croisement de ces deux états nous permet d'identifier les interactions entre les habitats et espèces et les activités, pour définir des objectifs de développement durable du site.  
3. Des mesures de gestion sont alors définies pour permettre l'atteinte des objectifs fixés. La voie contractuelle est privilégiée (contrats et charte Natura 2000).

**• Qui décide des mesures de gestion ?**  
Un comité de pilotage (COPIL) conduit l'élaboration du document d'objectifs du site, depuis la réalisation de l'état initial jusqu'à la définition des actions de gestion.  
Le COPIL du site Plateau du Four est composé de l'ensemble des parties prenantes : scientifiques, services de l'état, socio-professionnels et usagers, associations de protection de l'environnement et collectivités. Il est présidé par le préfet maritime de l'Atlantique.  
Les actions elles-mêmes doivent être l'objet de propositions pour définir des mesures de gestion adéquates.

**• Quel est le rôle du Comité Régional des Pêches Maritimes (COREPEM) ?**  
Le COREPEM a été désigné opérateur par le COREP pour Hélocer, sous sa direction, le document d'objectifs.

**• S'agit-il de "mettre la nature sous cloche" ?**  
Loin de mettre la nature sous cloche, le rôle du COPIL est de permettre une prise en compte des aspects économiques, sociaux et culturels. Derrière des actions de gestion assurées un milieu naturel de qualité, c'est un développement durable des activités qui est recherché.

4. Un suivi est réalisé pour apprécier l'effet des actions de gestion et évaluer l'évolution de l'état de conservation du site.  
L'état des lieux initial, les objectifs de gestion et les actions de gestion sont décrits dans le document d'objectifs, document de référence pour la préservation des habitats et espèces présents sur le site.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <http://plateau-four.n2000.fr/>  
Contact : [natura2000.gbf@mrp.mer.fr](mailto:natura2000.gbf@mrp.mer.fr)

# 2. Présentation des actions

## 4 - Communication & Sensibilisation

-> Mise à jour de la plaquette d'information sur la démarche Natura 2000 et la richesse du site

### Plaquette 2019

**Plaquette 2019**

**Cartographie des zones sensibles du site Natura 2000 «Plateau du Four»**

**Site Natura 2000 du Plateau du Four (FR5200510)**

**Naturels sensibles**

- Roches précieuses et granites, bancs de rochers (1191-3)
- Estuaires de sable fin (1192-3)
- Salines affaiblissées (1192-3)
- Pied de conservation
- Naturels sensibles à fort enjeu de conservation
- La roche modifiable en mode exposé (1170-2)
- La roche modifiable en mode exposé (1170-3)
- La roche modifiable en mode exposé (1170-5)
- Les champs de blocs (1170-5)
- Roches et blocs caractéristiques utilisés à grande échelle comme site de stockage de déchets dangereux et autres déchets (1193-1)

**Zones particulièrement sensibles aux activités**

- Exposée très élevée aux charras de C. aglyptus en population pure
- Exposée très élevée
- Exposée élevée
- Exposée élevée

**AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE DROIT**

**ce que 2000 ?**

Le réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales habitats naturels. L'Etat s'est engagé vis-à-vis de l'Union européenne à le maintenir dans un état de conservation favorable. Le COREPEM (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Marins des Pays de la Loire) pour assurer la rédaction et la mise à jour du document de gestion du site du Plateau du Four afin de le préserver. Parallèlement, le COREPEM y réalise des inventaires biologiques (pois, mollusques) et des suivis de la fréquentation. Des actions de sensibilisation sont également mises en place.

**Boyez acteurs de l'environnement : Signez la charte Natura 2000 !**

Le site Natura 2000 du Plateau du Four est pourvu d'une charte permettant à tout usager de s'engager moralement pour sa protection. Elle est téléchargeable sur le site internet : <http://plateaudufour.n2000.fr/>

**Contact :**  
natura2000.pdf@gmail.com

L'animation du document d'objectifs (DOCOB) pour la période 2018-2020 est financée par l'Union Européenne (FEAMP).

## 2. Présentation des actions

### 4 - Communication & Sensibilisation

- > **Sensibilisation directe auprès des usagers (récréatifs et pro.)** : *in situ*, interventions diverses (manifestations) : à engager avec les acteurs locaux
- > **Information/sensibilisation auprès des structures éducatrices à l'environnement** : assos, clubs de plongée : à engager avec les acteurs locaux
- > **Mise à jour régulière du site internet** : actus, documents de réunion, charte Natura 2000, etc.

<http://plateaudufour.n2000.fr/>



## 2. Présentation des actions

---

### 5- Animation générale

- > **Tables ronde des gestionnaires d'AMP (1/an)** : mai 2018 à La Rochelle, mars 2019 à Cabourg
- > **Répondre aux sollicitations d'usagers et de l'Etat** : demande de renseignement sur la géographie et la géologie du site, les modalités d'accès au phare. Recueil des informations sur les observations de mammifères marins.
- > **COPIL (1/an)** : prévoir 1 fin 2019 + 1 en juin 2020.
- > **GT** : GT1 29/01/2019, GT2 25/07/2019 ; GTs suivants à définir en fonction des thématiques
- > **Promotion de la charte Natura 2000 auprès de diverses structures, acteurs et usagers** : sollicitation des usagers en mai 2018, au GT de janvier puis par mail à l'occasion du lancement des comptages et de la mise à jour des activités.

## 2. Présentation des actions

### La charte Natura 2000 : un engagement moral

- Encourager le développement des « **bonnes pratiques** », reconnues favorables dans le cadre de la démarche Natura 2000 (acte d'engagement et d'adhésion au DOCOB)
- Activités : **professionnels** (pêche, guide de pêche en mer) et de **loisir** (nautisme, pêche embarquée, pêche à pied, chasse, plongée scaphandre)
- Contenu :
  - **Engagements** à respecter certaines « bonnes pratiques » => suivi et/ou contrôle
  - **Recommandations** pour encourager les actions favorables à l'environnement
- Adhésion pour 5 ans auprès de la structure animatrice :
  - Personne physique ou morale
  - Adhésion individuelle ou collective
- Suivi et contrôle :
  - Suivi par la structure animatrice, contrôle par la DDTM/DML 44, Douanes, ...
  - Non respect des engagements ou refus du contrôle => suspension adhésion



Aujourd'hui, cette charte ne dispense pas d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 les activités concernées (liste nationales et locale)

# 4. Calendriers des travaux

★ Points d'étape

Dossier	Site	GRANDS AXES DE TRAVAIL		2018				2019				2020		
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	
								★		★	★			★
80	Four	I - Suivis écologiques	Champ de blocs et laminaires	\					x	x				
80	Four	II - Suivis des usages et des activités (évolution et perception du milieu)	Comptages et enquêtes	\			x	x	x	x				
80	Four	III - Intégration aux réseaux de veille	Qual. eau, Mamm. marins, Projets impactants	\	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
80	Four	IV - Communication et Sensibilisation	Plaquettes Site N2000 et Mouillages innovants Charte N2000	\	x	x			x	x				x
80	Four	V - Animation générale	GT, COFIL, TR gestionnaires AMP, promotion charte, réponses aux sollicitation des usagers et Etat, MàJ site internet	\	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

## 6. Discussion libre et questions diverses

Avez-vous des questions ?



# MERCI DE VOTRE ATTENTION



Estelle BAUDINIÈRE et Roxane BOULLARD

*Chargées de missions pêche et environnement*

[estelle.baudiniere@corepem.fr](mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr) ; [roxane.boullard@corepem.fr](mailto:roxane.boullard@corepem.fr)

02 40 23 00 80 - 06 40 30 55 12

